



PLAN D'AFFECTATION DES ZONES B



0 1000m

ECHELLE 1:20'000

DOSSIER D'APPROBATION

1ère enquête publique par parution dans la Feuille officielle (FO) n° 17
2ème enquête publique par parution dans la Feuille officielle (FO) n° 46

du: 28 avril 2017
du: 17 novembre 2017

Adopté par le Conseil communal Val-de-Charmey, le 20 MARS 2018

Syndic: [Signature] Secrétaire: [Signature]

Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et
Le Conseiller d'Etat, Directeur de l'environnement, le 10 JAN. 2024



Mars 2018

14031-PAZ_20000-gis-180313

urbaplan

LEGENDE	
ZONE D'AFFECTATION	
ZONES A BATIR	
[Brown]	zone de village A
[Brown]	zone de village B
[Brown]	zone de village C
[Yellow]	zone résidentielle à faible densité
[Orange]	zone résidentielle à moyenne densité I
[Orange]	zone résidentielle à moyenne densité II
[Purple]	zone mixte
[Blue]	zone d'activités
[Blue]	zone du couvent
[Blue]	zone de transport touristique
[Blue]	zone touristique
[Grey]	zone d'intérêt général I, II, III, IV, V
[Grey]	zone spéciale STEP
[Green]	zone libre
[Green]	zone d'extraction de matériaux I, II, III
AUTRES ZONES	
[White]	zone agricole
[Green]	aire forestière
ELEMENTS SUPERPOSES	
PERIMETRES SUPERPOSES	
[1]	plan d'aménagement de détail approuvé
[2]	plan d'aménagement de détail obligatoire
[3]	périmètre de permis pour l'équipement de détail obligatoire
[4]	périmètre pistes de ski
[5]	périmètre constructible
[6]	prescriptions particulières selon RCU
[7]	périmètre de protection du site construit
[8]	périmètre de protection de l'environnement des bâtiments protégés
[9]	périmètre de protection de l'environnement de la Valsainte
[10]	périmètre archéologique
[11]	périmètre de protection de la nature
[12]	périmètre de protection du paysage
SECTEURS SUPERPOSES	
[13]	dangers naturels selon carte de danger (danger élevé, modéré, faible, résiduel et indicatif)
[14]	mouvement de terrain (chutes, laves, glissement)
[15]	avalanches
[16]	crues
[17]	raccordement chauffage à distance obligatoire
ELEMENTS PROTEGES SUPERPOSES	
[18]	arbre isolé / alignement
[19]	verger
[20]	haie
[21]	bosquets
[22]	chemin creux
[23]	prairie ou pâturage sec
[24]	mur en pierre sèche
[25]	bien culturel mis sous protection: catégorie 1, 2, 3 et objets divers
[26]	chemin historique selon inventaire IVS
[27]	catégorie 1
[28]	catégorie 2
AUTRES ELEMENTS SUPERPOSES	
[29]	bâtiment non soumis à l'indice d'utilisation (selon l'art. 80 al. 5 RELATéC)
[30]	ordre des constructions contigu
[31]	sites pollués (nécessité d'investigation / pas de nécessité d'investigation)
[32]	constatation forestière (DIAF du 22.12.2004)
[33]	distance de construction à la forêt
INFORMATIONS INDICATIVES	
[34]	cours d'eau à ciel ouvert
[35]	cours d'eau sous tuyau (tracé indicatif)
[36]	projet de nouveau tracé
[37]	espace réservé (mesuré depuis l'axe du lit)
[38]	espace réservé modulé / limite de construction modulée
[39]	corridor inconstructible (4m de part et d'autre de l'axe)
[40]	bosquets (en zone agricole)
[41]	zone de protection des eaux souterraines légalisée (S1, S2, S3)
[42]	zone de protection des eaux souterraines provisoire

